

**OFFRANDES (décembre 2019, 1er et 5 janvier 2020)**

**Quêtes: 7370.10\$**

**Prions : 368.45\$**

**Lampes : 1126.15\$**

**HORAIRE ET INTENTIONS DES CÉLÉBRATIONS**

<b>Saint-Urbain-Premier</b> <b>Dimanche le 12 janvier</b> Action de grâce Rosaire Laberge Luce Guay Gaétan Ste-Marie (2e anniversaire)	<b>09h30</b> Linda Parents et amis aux funérailles Ses enfants Son épouse
<b>Sainte-Martine</b> St-Antoine de Padoue Roch Riendeau Famille Octave Dubuc Madeleine Daoust André Parent Serge Turcot Roger et Georgette Lefebvre	<b>11h00</b> Monique B Son épouse et ses enfants Lise et André Dubuc Ses enfants Son épouse et ses enfants Agathe Dulude Diane
<b>Saint-Urbain-Premier</b> <b>Dimanche le 19 janvier</b> Claire Robidoux Riendeau (13e ann) Normand Viau Jean-Paul Yelle	<b>09h30</b> La famille Son épouse Jocelyne Communauté Saint-Urbain-Premier
<b>Sainte-Martine</b> René Brosseau Gérald Brault Gilles Lajoie (15e anniversaire) Léo Lefebvre	<b>11h00</b> Fernande Mallette Succession Famille Ida Lajoie Agathe Dulude



**LAMPE DU SANCTUAIRE semaine du 12 janvier**

Lumière et symbole de notre présence devant Dieu.

La lampe du Sanctuaire brûlera aux intentions de

<b>Ste-Martine</b> Action de grâce	<b>Saint-Urbain</b> Linda
---------------------------------------	------------------------------



**ADORATION AVEC L'ABBÉ PAUL**

**Date de la prochaine adoration à déterminer**

**VERS LE PÈRE**

Anaïs Primeau, fille de feu monsieur Martin Primeau et de madame Johanne Duquette. Décédée accidentellement le 4 décembre 2019 à l'âge de 16 ans. Les funérailles ont été célébrées le 28 décembre 2019 en l'église de Sainte-Martine.

**Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée !**

**Club des 800**

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont achetés et/ou participé à la vente des billets. Le montant amassé est de 25670\$

**GRAND MERCI À TOUS !**

**Gâteaux**

Un montant de 698.50\$ a été amassé suite à la vente de gâteaux aux fruits.

**Merci à tous !**

Nous vous demandons de bien vouloir faire le paiement de votre dîme si cela n'a pas été fait, afin de recevoir votre reçu pour fin d'impôts.

## **DÎMES ET DON POUR LE CHAUFFAGE**

Il est toujours malaisant et difficile pour moi de devoir solliciter les paroissiens lorsqu'il s'agit de finances.

Devant l'urgence de la situation, j'ai décidé de dépasser ma gêne et mon malaise pour vous rappeler que la période du paiement des dîmes est arrivée.

La dîme est l'apport du chrétien pour soutenir aux besoins de sa paroisse et de sa communauté pour perpétuer la mission et la vie pastorale.

C'est le lieu pour moi de rappeler que le non soutien des citoyens et paroissiens dans le cadre de l'entretien des bâtiments qui nous sont confiés, pourrait conduire tôt ou tard à la fermeture et à la vente de ceux-ci.

C'est une éventualité que nous ne voulons pas envisagée mais qui risque de se présenter à nous plus vite que l'on pense si rien n'est fait.

Je voudrais terminer en lançant de nouveau ce cri du cœur pour la sauvegarde de notre patrimoine religieux.

Nous vous donnons la possibilité de faire vos paiements soit d'un trait par chèque, Interac ou argent comptant ou par mensualités. En somme peu importe le montant de votre dîme, il est le bienvenu.

Que Dieu vous bénisse.

Merci de votre générosité !

L'abbé Paul



### **Assemblée de paroissiens**

Le 29 décembre dernier avait lieu l'assemblée de paroissiens, dans le but d'élire 3 marguilliers. 2 mandats de 3 ans et un intérim de 1 an suite à la démission de monsieur Alexandre Malo Cyr.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de monsieur Justin Côté qui terminait un intérim en décembre 2019, madame Agathe Hébert pour des mandats de 3 ans et monsieur Pierre Poirier qui terminera le mandat de monsieur Malo Cyr.

Par la même occasion, nous tenons à remercier madame Nicole Malo, monsieur Alexandre Malo Cyr pour leur implication au sein de la paroisse Sainte-Martine,

Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans leurs futurs projets.

Bienvenue à madame Hébert et à monsieur Poirier.

À mettre au bulletin paroissial pendant quelques semaines (en décembre et en janvier)

## REGISTRES PAROISSIAUX

### Changements importants dans les actes de baptême, de mariage, de funérailles et de sépulture

Les formulaires pré-imprimés des registres paroissiaux en usage dans toutes les paroisses du Québec ont été remaniés. Puisque, depuis 1994, les actes contenus dans les registres paroissiaux n'ont plus valeur civile, certaines règles de rédaction complexes héritées du Code civil du Québec ont été abandonnées pour ne retenir que les règles dictées par le droit canonique. Les Évêques ont autorisé et ordonné l'usage de ces nouveaux textes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Parmi les changements apportés, le plus remarquable est sans doute que, désormais, seul le curé signera les actes dans les registres afin d'attester de la véracité des informations et du fait que la célébration a bel et bien eu lieu.

Ainsi, lors d'un baptême, la signature des parents, du parrain et de la marraine ne sera plus requise. Lors des funérailles ou d'une inhumation, la signature de témoins ne sera plus requise. Conséquemment, il n'y aura plus lecture de l'acte à la fin de la célébration. Pour les mariages toutefois, les époux et les témoins continueront de signer le document d'enregistrement civil du mariage (le DEC-50).

Pour les paroisses desservant plusieurs lieux de culte, l'élimination des signatures non requises par le droit canonique évitera d'avoir à transporter les registres d'une église à l'autre ou au cimetière avec les risques de détérioration ou de perte.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler que les registres paroissiaux ne sont pas accessibles pour les recherches généalogiques. Il faut plutôt s'adresser à Bibliothèque et Archives Nationales du Québec qui rend disponible le double des registres plus anciens.

Chanc. 077/2019  
11 décembre



Jean Trudeau, ptre  
Vicaire épiscopal et chancelier

11, rue de l'Église, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1J5  
Tél.: 450-373-8122 • Téléc.: 450-371-0000 • Courriel: chancelier@diocesevalleyfield.org

## GRANDIR DANS L'AMOUR

Il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et une voix venant du ciel déclara: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé; je mets en lui toute ma joie. » (Matthieu 3, 16-17)

### FEUILLE DE ROUTE POUR 2020 DE LA PART DE L'ABBÉ PAUL

**1- Lève les mains au ciel et dis merci pour tout ce que tu as vécu cette année de bien comme de négatif car tout cela te forge.**

**2- Fais un bilan méditatif sur ta vie, reconnais ce qu'a été tes forces et tes faiblesses**

**3- Refais l'entente et l'harmonie autour de toi en pardonnant et en demandant humblement pardon**

**4- Rappelle-toi qu'on ne peut tout avoir dans la vie mais sois déterminé car ce qui n'a pas été possible hier le sera peut-être demain**

**5- Détermine et planifie tes objectifs car tout est bon mais tout n'est pas nécessaire ni profitable**

**6- Garde en mémoire que l'amour, l'humilité, la joie, la force de caractère font la différence dans une vie**

**7- Respecte et prends soin de ton corps car sans lui tout s'arrête**

**Dixit Paul B.Akpa**